



Paris, le 22 juin 2025

Lettre ouverte aux députés

Objet : Allez-vous voter une loi qui va enfin stopper l'explosion du coût de l'électricité ?

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Depuis le 19 juin, analyses, tribunes et prises de position se multiplient au sujet du vote à venir sur la loi de Programmation nationale et de simplification normative dans le secteur de l'énergie.

Entre les justifications de ceux qui défendent les décisions et les errements des gouvernements passés, et la prise de conscience croissante de nos concitoyens face aux conséquences de 30 années d'abandon de toute stratégie énergétique cohérente, il est temps de faire un choix clair.

Cette loi, loin d'être incohérente comme certains le prétendent, affirme un changement de cap très clair, cohérent et plein de bon sens et surtout attendu par tous les Français, notamment ceux qui souffrent depuis des décennies dans les territoires ruraux et littoraux. Elle repose sur trois orientations majeures, claires et de bon sens :

- La relance d'un outil industriel puissant, décarboné, économique et souverain, qui a assuré à la France sa compétitivité et sa prospérité pendant quatre décennies ;
- La modération du développement d'énergies électriques intermittentes, dont l'expansion non régulée a fragilisé notre outil industriel. Ces énergies intermittentes portent une large part de l'augmentation du coût de l'électricité en France et contribuent à la destruction de nos patrimoines agricoles, naturels, culturels, historiques et mémoriels, une des fiertés et richesses du tourisme français ;
- Le soutien à des énergies renouvelables thermiques, permanentes et pilotables, encore trop peu développées malgré leur potentiel élevé et leur capacité à la réindustrialisation équilibrée des territoires.

Le vote de cette loi représente une opportunité historique, la première depuis plus de trente ans, de redonner à notre pays les leviers de sa prospérité, de sa compétitivité et de sa souveraineté énergétique.

Si certains ajustements pourront être précisés au Sénat puis en Commission mixte paritaire, l'essentiel est désormais d'affirmer ce changement de cap.

Elle nécessite un dépassement de la représentation nationale, loin des calculs politiques et parfois personnels qui fleurissent dans la presse.

Nous comptons sur vous, car vous avez l'avenir des générations futures entre vos mains

Veuillez recevoir, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Réseau Energies Terre&Mer

www.retm.fr retm@retm.fr

Contact : Porte-parole RETM Nicolas BOUR retm@retm.fr +33 6 84 50 07 90